

UNDT/2013/104, Awad

Décisions du TANU ou du TCNU

L'UNDT a constaté que le requérant n'était pas en mesure de prouver que le processus de sélection était biaisé contre lui et que la considération de sa candidature a été gâchée par des erreurs importantes ou des violations procédurales qui viroient le processus de sélection ou ont entraîné un échec à lui donner une considération appropriée. La demande a été rejetée.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur a contesté sa non-sélection pour un poste de niveau S-4. Ayant trouvé l'affaire à recevoir dans AWAD UNDT / 2013/071, le Tribunal a examiné le bien-fondé de l'affaire dans le présent jugement.

Principe(s) Juridique(s)

Examen judiciaire des cas de non-sélection: Le Secrétaire général a un large pouvoir discrétionnaire dans les déterminations substantielles de l'admissibilité et en matière de sélection et de promotion, et ce n'est pas le rôle du tribunal pour remplacer sa propre décision à celle du Secrétaire général (Abbassi 2011-UNAT-110). Cependant, l'exercice de la prérogative de gestion n'est pas absolu et le tribunal peut examiner si les procédures de sélection ont été correctement suivies ou ont été effectuées de manière inappropriée, irrégulière ou autre Que la décision qui en résulte ait été entachée par des considérations indue ou était manifestement déraisonnable. Une considération complète et juste signifie que les personnes évaluant les qualifications du demandeur les évaluent rationnellement, équitablement et raisonnablement, en tenant compte et en pesant de manière appropriée toutes les questions pertinentes sans considérations incorrectes et non pertinentes et en fonction des informations et des considérations pertinentes.

Résultat

Rejeté sur le fond

Applicants/Appellants

Awad

Entité

DSS

Numéros d'Affaires

UNDT/NY/2012/036

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

16 Aoû 2013

Duty Judge

Juge Carstens

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Sélection du personnel (non-sélection/non-promotion)

Décision de sélection

Droit Applicable

TCNU Statut

- Article 9

Jugements Connexes

UNDT/2013/071

UNDT/2009/095

2011-UNAT-110

2012-UNAT-242